

7 juin 2023

France Travail : la Fabrique des invisibles

Les Missions Locales ont été créées en France en 1982, par la loi n°82-675 du 26 juillet 1982 dite "Loi Defferre", qui avait pour objectif de décentraliser les politiques publiques en matière d'emploi et de formation professionnelle. Les Missions Locales ont ainsi été mises en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre leurs problèmes d'insertion professionnelle et sociale. Cette création, résultant de la volonté et de la capacité initiale des élus locaux, faisait suite à une carence en la matière sur le territoire Français

Au fil des années, les Missions Locales ont élargi leur champ d'intervention et proposent désormais des actions en faveur de l'autonomie des jeunes, de la citoyenneté, de la santé, de la mobilité, etc. Elles sont devenues des acteurs incontournables de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en France.

40 plus tard, l'État, par l'intermédiaire d'une loi dite « *pour une nouvelle société du travail et de l'emploi* », qui est en préparation pour l'été 2023, tente de mettre fin à la capacité d'initiative de cet extraordinaire outil que sont les Missions Locales, en créant une fois de plus, sous prétexte de simplification administrative, un système complexe. Par cette loi, l'Etat fait le choix de tous nous mettre sous tutelle de Pôle emploi, qui deviendra l'opérateur principal France Travail et décidera de l'orientation et de l'avenir de nos jeunes, de tous nos jeunes, même les plus exclus. Le projet de loi prétend résoudre le problème des invisibles en fermant les portes et en gommant les méthodes qui aujourd'hui réussissent à renouer avec ces publics. Or c'est l'inverse qui va se produire avec un système administré tel qu'il est prévu dans France Travail ; une supra structure dont les méthodes vont pousser à la fuite une population qui tourne déjà le dos des institutions et préfèrent parfois renoncer à ses droits.

Aujourd'hui, les Missions Locales des Hauts de France accompagnent à elles seules 120.000 jeunes en direct, parmi lesquels près de 66%, soit un peu plus 79000 ne sont pas inscrits à Pole Emploi). C'est autant de jeunes qui demain risquent de ne plus pousser la porte d'une institution si on les y obligeait.

Si France Travail devait se mettre en place en l'état, cela induirait de fait la disparition de tous les radars d'accompagnement de plus 79000 jeunes, juste pour les Hauts de France

Le système proposé par France Travail s'appuiera sur ce qui s'apparente à un algorithme pour mettre les personnes dans des cases, à l'inverse de l'action humaniste et efficace que mènent les Missions Locales et aussi les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi PLIE, qui accompagnent des DELD et BRSA. Sans cela l'Etat ne se serait pas autant appuyé sur ces outils territoriaux ces dernières années pour tester, piloter, faire réussir les nouveaux dispositifs pensés dans les administrations, et mis en œuvre par les Missions Locales, avec leurs talents d'approche et de respect des publics.

A ce stade, en appui à notre réseau national, nous demandons aux parlementaires de s'assurer que les prises de décision correspondent aux besoins et intérêts de nos territoires, à tous les échelons.

L'AREFIE¹¹ représente 90% des Missions Locales, PLIE, et Maisons de l'Emploi des Hauts de France et dénonce pour ce réseau un projet éloigné des réalités des territoires.

Malgré cela, et parce nous sommes des élus responsables et engagés, nous sommes prêts à accompagner l'État pour une simplification réelle des parcours individuels, pour une coopération effective à tous les niveaux de la gouvernance, et ce, avec l'ensemble des opérateurs. Nous souhaitons que ce projet France Travail soit un projet coconstruit, avec les élus, responsables des Missions Locales, des PLIE et MDE.

Nous demandons que le projet reconnaisse la capacité des Missions Locales à faire, sans l'assujettissement à un quelconque opérateur, ou à Pôle emploi, reconnaisse la capacité d'innovation, d'ingénierie et d'ancrage territorial des Missions Locales (902 points d'accueil en région), et cesse de mettre en rivalité des acteurs qui se sont partout plutôt bien organisés.

Sur de nombreux territoires, le travail en lien avec Pôle emploi, notamment, fonctionne déjà.

Que si à certains endroits, cette collaboration ne fonctionne pas, elle est principalement liée aux concurrences imposées par la conception des dispositifs. Le système doit servir le citoyen et pas l'inverse. Se retrouver dans un fonctionnement où les opérateurs « se disputent » les publics, n'est plus acceptable. Nous exigeons que les politiques publiques organisent de manière coordonnée et transparente la prise en charge du public et lui facilite la visibilité du chemin à emprunter ; nous souhaitons que tous les jeunes de 16 à 29 ans soient confiés aux Missions Locales.

Nous demandons que le projet de loi, en l'état, soit retiré au profit d'une réelle consultation et qu'une coopération soit mise en place, avec l'ensemble des élus concernés.

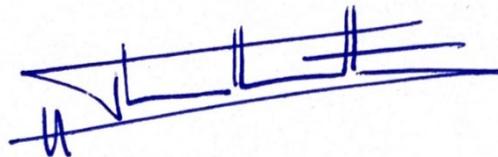
Nous refusons de manière non négociable la mise sous tutelle des Missions Locales par l'opérateur France Travail et la dissolution de notre outil de travail avec ce même opérateur.

Nous exigeons que l'État respecte le rôle et la place des élus que nous sommes, et qu'il nous permette d'agir de manière indépendante en nous assurant d'être associés, nous élus locaux à tous les niveaux de construction de la loi et de représentation. A ce titre nous ne pouvons accepter d'être exclus de la gouvernance au niveau national, régional et départemental.

Les co-présidents de l'AREFIE



Patrick DEHEN
1^{er} vice-président de la Communauté de
Communes du Cœur de l'Avesnois,
Maire de Solre le Château,
Vice-président de Réussir en Sambre
Avesnois.



Thomas LHERMITTE
Conseiller municipal et métropolitain
d'Amiens.
Président d'Amiens Aménagement et Vallée
Idéale Développement,
Président de la Mission Locale Insertion
Formation Emploi du Grand Amiénois.

¹ AREFIE : Association Régionale des Elus pour la Formation, l'Insertion et l'Emploi